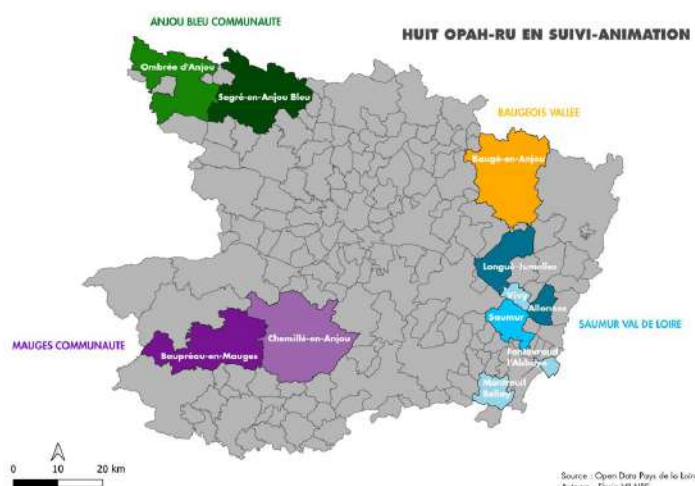


La revitalisation des centres-bourgs et centres-villes : les OPAH-Ru

Étudiante : Florie HILAIRE

Tutrice professionnelle : Aurélie JOUENNE
Tuteur pédagogique : Abdelillah HAMDouch



Alter est une société d'économie mixte spécialisée dans l'aménagement du territoire du département de Maine-et-Loire. Elle est composée de six entités qui sont Alter Cités, Alter Public, Alter Services, Alter Energies, Alter Eco et Alter GIE. La cellule habitat est intégrée à la société Alter Public. Elle est en charge du suivi-animation de huit opérations programmées de l'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-Ru) dans le Maine-et-Loire.

Qu'est-ce qu'une OPAH-Ru ?

Les opérations programmées de l'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain permettent la réhabilitation du parc de logement privé d'un périmètre défini par les collectivités ou équipement public de coopération intercommunale. Via ce dispositif, les propriétaires occupants, bailleurs et copropriétaires bénéficient d'aides financières pour leurs travaux de rénovation. Les travaux financés dans le cadre du dispositif sont liés à la rénovation globale, l'amélioration thermique, l'adaptation au handicap et/ou vieillissement et les rénovations de façade. Les collectivités confient l'accompagnement des propriétaires à un opérateur extérieur.

Quelles sont les missions d'un opérateur sur les OPAH-Ru ?

Missions
de suivi

Accompagnement technique financier et administratif gratuit des propriétaires

Accompagnement des collectivités dans la mise en place de procédures coercitives (arrêté de péril, RHI-THIRORI, DUP vivien...)

Veille foncière (observatoire du logement à l'échelle du périmètre de l'OPAH-Ru)

Accompagnement des locataires dans les situations de mal logement

Traitement des immeubles prioritaires (vacants, en mauvais état...)

Missions
d'animation

Prise de contact individuel avec les propriétaires

Mise en place d'actions de communication

Accueil et information du public



Exemple de travaux réalisés dans le cadre de l'OPAH-Ru